

BOSC-MESNIL

Seine-Maritime, canton de Saint-Saëns, arrond. de Dieppe, 219 hab.

Chapelle de Perduville. Ancienne église paroissiale de Perduville, hameau rattaché à la commune de Bosc-Mesnil en 1822, la chapelle, dédiée à Notre-Dame, est un édifice de petites dimensions (22 m de long) et de grande simplicité qui, dans sa structure actuelle, ne semble pas remonter au-delà du XVI^e s., en dépit de la datation romane proposée par l'abbé Cochet. Elle aurait subi d'importants remaniements au milieu du XVII^e s., voire au XVIII^e siècle. La sacristie est plus tardive.

L'édifice comprend trois parties distinctes, dans le prolongement les unes des autres. La nef, de plan rectangulaire, est surmontée d'un petit clocher couvert d'ardoises qui devait contraster avec la couverture de tuiles, utilisée à l'origine pour la nef et le chœur. Le chœur, plus étroit et moins



Bosc-Mesnil
(Seine-Maritime).
Chapelle Notre-Dame.
1- Façade sud avec
porte murée.
2- Façade sud du chœur
avec la sacristie
du XIX^e siècle.

